

Pierre-André Barbier
Cité des Sors 16
2074 Marin

Conseil Communal
Commune de la Tène
Rue A. Bachelin 4
CH 2074 Marin-Epagnier

Marin, le 22 novembre 2012

Lettre signature

Pétition « A5 – Champs-Montants »

R 23 NOV. 2012	<input type="checkbox"/> suspens
	<input checked="" type="checkbox"/> transmis à CC/CC/02/02/03
adm.	<input type="checkbox"/> à répondre <i>dech</i>
CC le	<input type="checkbox"/> Accord CC
	<input type="checkbox"/> à classer

Monsieur le Président, Madame, Messieurs.

Le projet des travaux cités en référence, suscite parmi les riverains des craintes bien légitimes. Avec le très ferme espoir que les différents intervenants de ces chantiers, prennent en compte les demandes des riverains nous déposons une pétition signée par 147 personnes.

Espérant une suite favorable à notre pétition, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Madame, Messieurs, nos salutations distinguées.

Pour les pétitionnaires

Pierre-André Barbier

P.A. Barbier

Annexes : 1 pétition, 8 pages de signatures.

Note : La même lettre a été envoyée à l'OFROU à Estavayer-le-Lac.

Commune de La Tène

Pétition concernant le déplacement de la route nationale A5 et de l'agrandissement de la route communale des Champs-Montants.

Quartier Cité des Sors, Rue des Sors, Rue de la Fleur-de-Lys, Rue de Perrelet.

Le trafic sur la route nationale A5 est en constante augmentation et provoque toujours plus de nuisances sonores dans le quartier cité en référence, de plus le passage à trois voies de la route communale des Champs-Montants, avec l'implantation de la ligne du trolleybus, font craindre une forte dégradation des conditions de vie et d'habitation aux bordiers de ces deux ouvrages.

De fait, les habitants soussignés demandent aux autorités de la commune de La Tène, et à l'OFROU, de prendre en compte les demandes suivantes :

- La pose de panneaux anti-bruit au Sud de la route nationale A5 depuis la hauteur du restaurant Swatch-Group (EM) jusqu'au pont de L'Etoile.
- La pose de tapis de revêtement anti-bruit de dernière génération et ceci sur les deux ouvrages.
- Une attention particulière durant toute la durée du chantier concernant le bruit, la poussière et le respect des horaires de travail.

Au nom des habitants du quartier :

Barbier Pierre-André Cité des Sors 16 Marin-Epagnier

La liste des signataires figure sur les pages annexées.

Marin, le 10 novembre 2012